

Malaunay inaugure l'autoconsommation collective étendue



Ce 11 décembre, en présence d'Arnaud LEROY, Président de l'ADEME et Yvon ROBERT, Président de la Métropole Rouen Normandie, Guillaume COUTEY, Maire de Malaunay signe avec Enedis représentée par son Directeur régional Philippe GUILLEMET, la première convention d'autoconsommation collective étendue. Ses 1600m² de toiture solaire vont désormais permettre d'alimenter l'ensemble des bâtiments municipaux et couvrir une grande part de ses besoins.

1km de rayon, 2km de diamètre

Dans la suite directe de l'arrêté du 21 novembre 2019¹ fixant le critère de proximité géographique de l'autoconsommation collective étendue - pris en application de l'article L. 315-2 du code de l'énergie tel que modifié par la loi Pacte (art. 126) et la loi Energie et climat (art. 40) et par le biais d'un avenant aux conventions existantes (Malaunay a signé 3 des 21 conventions actuellement en cours en France), la Ville signe avec Enedis une convention unique qui cadre la mise en œuvre de l'autoconsommation collective étendue au rayon d'1 kilomètre, soit sur un diamètre de 2 km de territoire.

« Concrètement, cela veut dire que nous pouvons alimenter la totalité de notre patrimoine municipal, se réjouit le Maire Guillaume Coutey. Nous étions en première ligne pour bénéficier de cette avancée législative et nous avons travaillé sur plusieurs mois avec Enedis. Car si la technologie est connue, les questions de gestion et de suivi administratif et financiers, notamment des données, restent complexes, d'où l'intérêt d'avoir appréhendé cette démarche depuis longtemps ».

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039417566&categorieLien=id>

75% d'ici 2020

Avec 1600m² de toiture solaire déployée sur plusieurs années, Malaunay peut en effet optimiser le pourcentage d'autoconsommation collective en visant les 75% d'ici 2020. Elle bénéficie de l'énergie produite sur son église, ses ateliers municipaux, établissements scolaires, bâtiments techniques et sportifs, pour ses usages en éclairage, chauffage ou pour la charge de ses véhicules électriques.

L'avantage est double : financièrement la Ville maîtrise mieux ses factures, et réduit son empreinte environnementale en affectant l'énergie électrique produite localement, par ses propres installations de production photovoltaïque, à la consommation de ses bâtiments municipaux. Avec Enedis, mais aussi d'autres innovateurs comme le groupe Legrand implanté sur la commune, ou la société EATON pour sa filière de stockage sur batteries issues de l'automobile, Malaunay expérimente des solutions pour maîtriser et même réduire ses consommations.

« Pour soutenir la dynamique de transition énergétique, Enedis est un partenaire essentiel dans le projet d'autoconsommation collective de Malaunay. La production d'énergie renouvelable étant par nature intermittente, Enedis garantit l'acheminement de l'électricité en permanence au travers du réseau de distribution. Grâce au compteur communicant Linky Enedis mesure également les flux d'énergies entre les différents consommateurs, mesure nécessaire à la mise en place du processus d'autoconsommation collective » explique Philippe Guillemet, Directeur régional d'Enedis en Normandie. « Le développement de l'autoconsommation est appelé à se renforcer dans les années à venir et Enedis s'engage résolument auprès des territoires, en les accompagnant et en proposant son expertise. Il est important de favoriser les projets qui répondent aux enjeux de la transition énergétique, et c'est l'occasion de construire une ambition énergétique nouvelle dans laquelle le citoyen a une place centrale ».

« Les Accords de Rouen signés à l'échelle métropolitaine fin 2018, ont engagé les communes dans des actions ambitieuses. Soutenus financièrement et accompagnés en ingénierie par l'ADEME, notamment en matière d'implication des acteurs locaux, nos territoires sont plus que jamais volontaires pour accélérer la transition à toutes les échelles et en croisant les forces ! » conclut le Maire.

--

A propos de Malaunay

Malaunay, ville de 6176 habitants labellisée Cit'ergie et Territoire à énergie positive pour la croissance verte, se structure depuis plus de dix ans en territoire post-carbone. Petit poucet de la transition énergétique, la Ville mène un processus de transitions énergétique, écologique, économique, culturelle et citoyenne en déployant un plan d'actions ambitieux de réaménagement urbain, rénovation du patrimoine, changements managériaux et comportementaux pour mieux appréhender demain.

A propos d'Enedis

Enedis, acteur de la transition énergétique, gère en Normandie un réseau de distribution d'électricité long de 95.000 km au service de 2 millions de clients, dont plus de la moitié bénéficie aujourd'hui du compteur communicant Linky. C'est également, chaque année, près de 320 millions d'Euros injectés dans l'économie Normande. Grâce à ses 1740 salariés normands, Enedis réalise des missions de service public aussi diverses que l'exploitation du réseau, le comptage des consommations ou le raccordement des clients (particuliers et professionnels) et des producteurs. Au-delà de ses missions « historiques » de distributeur d'électricité, Enedis est une entreprise tournée vers l'avenir, en particulier avec le compteur communicant Linky, brique élémentaire et indispensable au développement des réseaux intelligents (Smart Grids) et la production électrique décentralisée. Enedis est une entreprise de service public, indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la commercialisation et de la gestion du contrat d'électricité.

--

Contact presse : Alice BRIANT / alice.briant@malaunay.fr / 02 32 82 55 74 / 06 66 92 67 68

Contact presse Enedis : Anissa MAJRI/ anissa.majri@enedis.fr/ 02 35 07 21 20 / 07 60 24 30 96